

Tableau de présentation des périodes d'ouverture des appels à projets ou à candidatures et des enveloppes FEADER correspondantes

Le reliquat d'une enveloppe qui n'aurait pas été intégralement consommée sur une période est automatiquement basculé sur la période suivante.

Numéro TO	Libellé		Période de dépôt de dossiers	Enveloppe 2018
16.2	Appel à projets : Accompagnement projet collectifs innovant : Projets sélectionnés en 2015	« projet de développement agricole »	15/12/2017 au 15/02/2018	355 000 €
		« autres projets innovants »		60 000 €
	Appel à projets : Accompagnement projet collectifs innovant : Nouveaux projets	« projet de développement agricole »		140 000 €
		« autres projets innovants »		90 000 €